



## Envoi d'emails au tribunal judiciaire

-----  
Par cerge

bonjour

j'ai vu sur le site de tous les tribunaux judiciaires de mon département figurent une adresse email pour chaque tribunal concerné. Dans quelle situation peut on envoyer un email au tribunal ?

merci

-----  
Par Pragmatico

BONJOUR

En général, lorsqu'on s'adresse à un tribunal, c'est au greffe que l'on écrit.

je vous déconseille de le faire par courriel, préférez le courrier recommandé avec AR.